



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effectivité du plan loup en Isère

Question écrite n° 39803

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage. Le plan loup a pour objectif d'élaborer une nouvelle méthode de gestion de l'espèce, fondée sur une meilleure connaissance de l'espèce et de ses modes de vies, pour mieux la protéger et permettre également la protection des troupeaux et des éleveurs. Il se traduit par les évolutions méthodologiques suivantes : une meilleure intégration des données et connaissances scientifiques afin de mieux appréhender la population de loups en France et gérer les effets de sa présence ; la mise en place d'un dispositif pluriannuel de gestion de l'espèce qui permet d'avoir une vision à long terme ; la responsabilisation du préfet coordonnateur et des préfets de département permettant une réponse territoriale adaptée aux situations vécues par les éleveurs ; la révision de la gouvernance du plan loup avec l'intégration d'élus des territoires concernés. Si, pour la première fois depuis le retour du loup dans les années 90, la prédation a légèrement fléchi, cela dépend en fait des territoires. En Isère notamment, l'augmentation des attaques y est la plus importante, avec 1 219 moutons blessés ou tués. Elle lui demande donc quelles mesures le Gouvernement va prendre et comment seront adaptés les moyens pour aider les éleveurs.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39803

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juin 2021](#), page 5124

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)